

Image not found or type unknown



Un militaire non promu peut il saisir la commission des recours ?

Par **estale06**, le **26/11/2014** à **13:17**

Bonjour, un militaire qui n'est pas promu au grade supérieur alors qu'il remplit toutes les conditions statutaires peut il saisir la commission des recours militaires?
Merci pour vos réponses